

## UEM, proche de sa clientèle



UEM SA EML au capital de 20 005 200 euros • 2, place du Pontiffroy • BP 20129 - 57014 METZ CEDEX 01 • RCS Metz 779 987 486 • SIREN : 779 987 486 • © iStockphoto • Septembre 2018



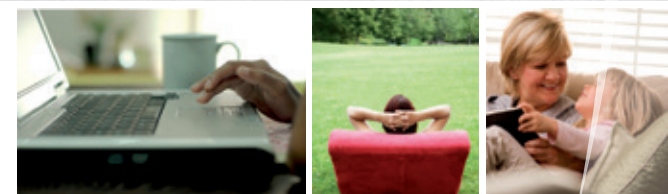
### Accueil à Metz

2 place du Pontiffroy  
du lundi au vendredi de 7 h 35 à 18 h 00

**Pour tout renseignement**  
**03 87 34 45 00**  
**www.uem-metz.fr**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

## Le prélèvement automatique



## Simplifiez-vous la vie !



**PRIO**  
20 g  
Validité  
permanente



UEM  
AUTORISATION 52014  
57049 METZ CEDEX 1



# Le prélèvement automatique

Deux clients sur trois ont déjà adopté ce mode de paiement

## Pourquoi pas vous ?

### FINIS LES SOUCIS

- Plus de date limite d'envoi à respecter.
- Plus de chèque à remplir.
- Plus de timbre à acheter.
- Plus de désagrément en cas d'oubli ou d'absence prolongée.

### PAS DE FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

- Le prélèvement automatique est un service gratuit, susceptible d'être suspendu à tout moment.
- La souscription du service prélèvement automatique peut se faire gratuitement et à tout moment via notre Agence En Ligne, sur [www.uem-metz.fr](http://www.uem-metz.fr)

## Gardez l'esprit libre

Quand vous recevez votre facture, vous disposez d'un délai suffisant pour en prendre connaissance et pour faire suspendre le prélèvement en cas de désaccord.

### ■ Mandat de prélèvements SEPA

- Remplissez le formulaire ci-dessous.
- Avant de rabattre le volet de droite, glissez un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal ou renseignez vos coordonnées bancaires.
- Humectez les bords du document afin de fermer la pochette - Postez-le sans affranchir.

À réception de ces documents, UEM vous enverra par courrier une confirmation de prélèvement indiquant votre RUM (Référence Unique de Mandat) reprenant vos coordonnées bancaires.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez UEM à envoyer des instructions à votre banque pour débits votre compte, et votre banque à débits votre compte, conformément aux instructions d'UEM.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM DU CRÉANCIER UEM	IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
2 place du Pontiffroy BP 20129 57014 METZ CEDEX 01	FR40ZZ002976

Nom, prénom et adresse du payeur du contrat :

Adresse(s) de livraison des énergies ou des services :

Référence client

Je souhaite que les contrats suivants soient prélevés (cochez la ou les cases correspondantes) :

- Électricité
- Gaz
- TV/Internet
- Chauffage urbain

**COORDONNÉES IBAN DU COMPTE À DÉBITER :**

FR

CODE BIC :

Type de paiement : récurrent

Fait à : .....

Le ..... / ..... / .....

Signature du payeur :